

## Extrait du registre des délibérations

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mardi 25 novembre 2025**

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni le Mardi 25 novembre 2025 à 18h00, à la salle de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16**

**Nombre d'administrateurs présents : 16**

**Nombre d'administrateurs représentés : 2**

**Administrateurs présents :**

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHÉ
Yves	BRECHE
Fatiha	BRIKOUI AMAL
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Mustapha	HADDOU
Franck	LOMBARD
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

**Administrateurs représentés :**

Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN

**Sophie GHIRON**, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

**Délibération n° 22**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 25 novembre 2025**

Albertville, Allardaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévennes, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse, Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Martindal, Mercury, Montaillieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quelque, Rognon, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-Sur-Saône, Ugine, Venthon, Verrières-Arvey, Villard-sur-Doron

**Objet : Jeunesse – Convention avec la commune de Tournon pour la mise à disposition de la salle de La Tourmotte dans le cadre du secteur Jeunesse – Septembre 2025 à août 2026**

**Rapporteur : Maguy RUFFIER**

Par délibération n°28 du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait la mise en place d'une convention avec la commune de Tournon pour la mise à disposition de la salle du 2<sup>ème</sup> étage de la Tourmotte pour les activités du secteur jeunesse pour la période du septembre 2024 à août 2025.

Il est proposé de renouveler cette convention pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

L'ensemble des charges locatives incombe au locataire à savoir le chauffage et l'électricité fera l'objet d'une facturation sous forme d'un forfait de 150 € l'année.

Le projet de convention est joint en annexe.

*Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux avec la commune de Tournon dans le cadre du secteur Jeunesse pour la période 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026 ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente et tous actes afférents à ce dossier.*

La secrétaire de séance  
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

